

Agneau - Bœuf Charolais BIO

Certifié Qualité France

L'association a pour objet de **maintenir (et d'inciter à l'installation) les exploitations, de proximité, pratiquant une agriculture durable** : fournissant des produits de qualité, de saison, variés, écologiquement sains et socialement équitables. Comment ? Les consommateurs pré-financent une partie des productions et acceptent les aléas auxquels celles-ci sont soumises (et donc l'éventuel report de certaines distributions). En s'engageant par la signature de ce contrat, producteurs et consommateurs dépassent le simple rapport commercial: ils deviennent partenaires.

Contractants

PRODUCTEUR : FAMILLE THIEBAUT

CONSOM'ACTEUR - NUMÉRO ADHÉRENT

Les Plaindesses

-

45250 Breteau

Contact :

-

tel : 02.38.31.91.38 – mail :

-

lesplaindesses@orange.fr

tel :

- mél :

Tutrice : SYLVIE

Certifie être à jour de sa cotisation 2010

mél : tuteurboeufagneau@amapp.fr

Contenu du contrat

IMPORTANT : *afin de contribuer à la vie de l'association, nous vous invitons à imprimer ce contrat, si vous le recevez par mail. Merci d'avance.*

Colis 1/2 agneau 9kg environ à 11 €/Kg	99 €	La date de livraison sera précisée ultérieurement.			
	Prix	septembre	octobre	novembre	décembre
		17	15	19	10
Colis 5 kg boeuf charolais – 12€/Kg	60 €				
Colis de 10 kg boeuf charolais- 11€/Kg	110 €				
Tripes, cœur, foie, rognons, joue	7 €/kg				
Langue	11 €/kg				
merguez	12€ /Kg	Les dates de livraison seront données ultérieurement.			
Total mois					

* le poids de l'agneau sera d'environ 9kg poids carcasse. **Un ajustement en fonction du poids effectif sera fait** lors de la livraison. Possibilité d'acheter des merguez en extra. Possibilité d'ajouter des commandes en cours de contrat aux mêmes conditions de paiement. **Pour le boeuf prévenir dès réception du contrat**, pour l'agneau, 8 jours avant livraison. PS : Pour transporter vos produits, apportez votre panier ou une glacière , merci !

Termes du contrat

Le présent contrat est établi pour -- colis (**UN CHEQUE PAR COLIS**) pour une durée de 4 mois (septembre, octobre, novembre, décembre.)

La livraison aura lieu le vendredi, aux « Jardins de Mocquepoix » *Le petit Mocquepoix 45700 Contrat de 17h00 à 18h45.*

Le paiement des paniers, directement au producteur et à la signature du contrat, est fait **à l'ordre de M. ou Mme Thiebaut**

- chaque mois (par colis): soit -- chèques de -- -- €.

Résiliation : La résiliation est possible mais sans garantir le remboursement des mensualités restantes.

Engagements

Le producteur déclare avoir perçu le paiement du présent contrat. Le consommateur s'engage à s'inscrire à une permanence de distribution au cours de la saison. Tous deux sont à jour de leur cotisation à l'AMAPP du Gâtinais.

Signatures, précédées de la date et de la mention « lu et approuvé »

Producteur

Consom'acteur